

Percevoir, sentir, imaginer, créer à l'école maternelle	Cycle des apprentissages fondamentaux	Pratiques artistiques et Histoire des Arts au cycle des approfondissements (BO hors-série n°3 du 19 juin 2008)	
<p>L'école maternelle propose une première sensibilisation artistique.</p> <p>Les activités visuelles et tactiles, auditives et vocales accroissent les possibilités sensorielles de l'enfant.</p> <p>Elles sollicitent son imagination et enrichissent ses connaissances et ses capacités d'expression ; elles contribuent à développer ses facultés d'attention et de concentration.</p> <p>Elles sont l'occasion de familiariser les enfants, par l'écoute et l'observation, avec les formes d'expression artistique les plus variées ; ils éprouvent des émotions et acquièrent des premiers repères dans l'univers de la création.</p> <p>Ces activités entretiennent de nombreux liens avec les autres domaines d'apprentissage : elles nourrissent la curiosité dans la découverte du monde ; elles permettent à l'enfant d'exercer sa motricité ; elles l'encouragent à exprimer des réactions, des goûts et des choix dans l'échange avec les autres.</p>	<p>Pratiques artistiques et histoire des arts</p> <p>La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par des références culturelles liées à l'histoire des arts.</p> <p>Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts.</p> <p>Un premier contact avec des oeuvres les conduit à observer, écouter, décrire et comparer.</p>	<p>Culture humaniste</p> <p>La culture humaniste des élèves dans ses dimensions historiques, géographiques, artistiques et civiques se nourrit aussi des premiers éléments d'une initiation à l'histoire des arts. La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques. Avec la fréquentation des œuvres littéraires, elle contribue donc à la formation de la personne et du citoyen.</p> <p>L'histoire et la géographie donnent des repères communs, temporels et spatiaux, pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. Elles développent chez les élèves curiosité, sens de l'observation et esprit critique. Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers, par exemple des résumés et frises chronologiques, des cartes et croquis.</p> <p>Les objectifs de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au cycle 3 s'inscrivent dans l'ensemble des connaissances et des compétences que les élèves acquièrent progressivement au cours de la scolarité obligatoire.</p> <p>Les pratiques artistiques individuelles ou collectives développent le sens esthétique, elles favorisent l'expression, la création réfléchie, la maîtrise du geste et l'acquisition de méthodes de travail et de techniques. Elles sont éclairées, dans le cadre de l'histoire des arts, par une rencontre sensible et raisonnée avec des œuvres considérées dans un cadre chronologique.</p>	<p>Pratiques artistiques</p> <p>La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.</p> <p>Histoire des arts</p> <p>L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ; ces œuvres leur sont présentées en relation avec une époque, une aire géographique (sur la base des repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie), une forme d'expression (dessin, peinture, sculpture, architecture, arts appliqués, musique, danse, cinéma), et le cas échéant une technique (huile sur toile, gravure...), un artisanat ou une activité créatrice vivante.</p> <p>L'histoire des arts en relation avec les autres enseignements aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace. Confrontés à des œuvres diverses, ils découvrent les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique.</p> <p>En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient de rencontres sensibles avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants ou des films en salle de cinéma pourront être découverts. Ces sorties éveillent la curiosité des élèves pour les chefs d'œuvre ou les activités artistiques de leur ville ou de leur région.</p> <p>L'enseignement d'histoire des arts s'articule sur les six périodes historiques du programme d'histoire ; il prend en compte les six grands domaines artistiques suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les arts de l'espace : architecture, jardins, urbanisme - les arts du langage : littérature, poésie - les arts du quotidien : objets d'art, mobilier, bijoux - les arts du son : musique, chanson - les arts du spectacle vivant : théâtre, chorégraphie, cirque - les arts visuels : arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques. <p>Des indications concernant ces domaines sont présentées ci-dessous. Par ailleurs, une liste d'œuvres de référence sera publiée dans laquelle chacun puisera à sa convenance.</p>

Préhistoire	L'Antiquité	Le Moyen Âge	Les Temps modernes	Révolution française et XIXème siècle	Le XXème siècle et notre époque
<p>Les premières traces de vie humaine, la maîtrise du fer et les débuts de l'agriculture, l'apparition de l'art.</p> <p>L'homme de Tautavel il y a près de 500 000 ans; Lascaux il y a 17 000 ans.</p>	<p>Les Gaulois, la romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain.</p> <p>Jules César et Vercingétorix; 52 avant notre ère : Alésia.</p>	<p>Après les invasions, la naissance et le développement du royaume de France. Les relations entre seigneurs et paysans, le rôle de l'Église.</p> <p>Conflits et échanges en Méditerranée : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'Islam.</p> <p>La guerre de Cent Ans.</p> <p>496 : baptême de Clovis; 800 : couronnement de Charlemagne; 987 : Hugues Capet, roi de France; Saint Louis; Jeanne d'Arc.</p>	<p>Le temps des Découvertes et des premiers empires coloniaux, la traite des Noirs et l'esclavage.</p> <p>La Renaissance : les arts, quelques découvertes scientifiques, catholiques et protestants.</p> <p>Louis XIV un monarque absolu.</p> <p>Les Lumières.</p> <p>Gutenberg; 1492; Christophe Colomb en Amérique; François Ier; Copernic; Galilée; Henri IV et l'édit de Nantes; Richelieu; Louis XIV, Voltaire, Rousseau.</p>	<p>La Révolution française et le Premier empire: l'aspiration à la liberté et à l'égalité, la Terreur, les grandes réformes de Napoléon Bonaparte.</p> <p>La France dans une Europe en expansion industrielle et urbaine : le temps du travail en usine, des progrès techniques, des colonies et de l'émigration.</p> <p>L'installation de la démocratie et de la République.</p> <p>Louis XVI; 14 juillet 1789 : prise de la Bastille; 26 août 1789 : Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen; 22 septembre 1792 : proclamation de la République; 1804 : Napoléon Ier, empereur des Français; 1848 : suffrage universel masculin et abolition de l'esclavage; 1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire; Pasteur; Marie Curie; 1905 : loi de séparation des Églises et de l'État.</p>	<p>La violence du XXème siècle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les deux conflits mondiaux; - l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité. <p>La révolution scientifique et technologique, la société de consommation.</p> <p>La Vème République.</p> <p>La construction européenne.</p> <p>1916 : bataille de Verdun; Clemenceau; 11 novembre 1918 : armistice de la Grande Guerre; 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle; Jean Moulin; 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe; 1945 : droit de vote des femmes en France; 1957 : traité de Rome; 1958 : Charles de Gaulle et la fondation de la Vème République; 1989 : chute du mur de Berlin; 2002 : l'euro, monnaie européenne.</p>
<p>- Architecture préhistorique (un ensemble mégalithique) et antique (des monuments gallo-romains).</p> <p>- Une mosaïque gallo-romaine.</p> <p>- Peintures de Lascaux; une sculpture antique.</p>	<p>- Architecture religieuse (église romane; église gothique; mosquée; abbaye); bâtiments et sites militaires et civils (un château fort; une cité fortifiée; une maison à colombage).</p> <p>- Un extrait d'un roman de chevalerie.</p> <p>- Un costume, un vitrail, une tapisserie.</p> <p>- Musique religieuse (un chant grégorien) et musique profane (une chanson de troubadour).</p> <p>- Une fête et un spectacle de la culture populaire et nobiliaire (le carnaval, le tournoi).</p> <p>- Une fresque; une sculpture romane; une sculpture gothique; un manuscrit enluminé.</p>	<p>- Une architecture royale (un château de la Loire, Versailles), une architecture militaire (une fortification); une place urbaine; un jardin à la française.</p> <p>- Des poésies de la Renaissance; un conte ou une fable de l'époque classique.</p> <p>- Une pièce de mobilier et de costume; un moyen de transport; une tapisserie.</p> <p>- Musique instrumentale et vocale du répertoire baroque et classique (une symphonie; une œuvre vocale religieuse). Une chanson du répertoire populaire.</p> <p>- Extrait de pièce de théâtre.</p> <p>- Des peintures et sculptures de la Renaissance, XVII et XVIII (Italie, Flandres, France).</p>	<p>- Une architecture industrielle (une gare).</p> <p>- Urbanisme : un plan de ville.</p> <p>- Des récits, des poésies.</p> <p>- Des éléments de mobilier et de décoration et d'arts de la table (Sèvres, Limoges).</p> <p>- Extraits musicaux de l'époque romantique (symphonie, opéra).</p> <p>- Un extrait de pièce de théâtre, de ballet.</p> <p>- Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux (romantisme, réalisme, impressionnisme); un maître de la sculpture; un court-métrage des débuts du cinématographe; des photographies d'époque.</p>	<p>- Architecture : ouvrages d'art et habitat.</p> <p>- Des récits, nouvelles, récits illustrés, poésies.</p> <p>- Design graphique (une affiche); design de transport (un train).</p> <p>- Des musiques du XXème siècle (dont jazz, musiques de films, chansons).</p> <p>- Spectacle de mime, de cirque, de théâtre; un extrait d'un spectacle de danse moderne ou contemporaine.</p> <p>- Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux contemporains; une sculpture; des œuvres cinématographiques (dont le cinéma muet) et photographiques; des œuvres cinématographiques illustrant les différentes périodes historiques.</p>	
<p>L'enseignement d'histoire des arts s'articule sur les six périodes historiques du programme d'histoire.</p> <p>Il prend en compte les six grands domaines artistiques suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arts de l'espace - Arts du langage - Arts du quotidien - Arts du son - Arts du spectacle vivant - Arts visuels 					

Percevoir, sentir, imaginer, créer à l'école maternelle	Cycle des apprentissages fondamentaux	Pratiques artistiques et histoire des arts au cycle des approfondissements 2/5	
<p>• Le dessin et les compositions plastiques (fabrication d'objets) sont les moyens d'expression privilégiés.</p> <p>Les enfants expérimentent les divers instruments, supports et procédés du dessin.</p> <p>Ils découvrent, utilisent et réalisent des images et des objets de natures variées.</p> <p>Ils construisent des objets en deux ou trois dimensions en utilisant peinture, papiers collés, collage en relief, assemblage, modelage...</p> <p>Dans ce contexte, l'enseignant aide les enfants à exprimer ce qu'ils perçoivent, à évoquer leurs projets et leurs réalisations ; il les conduit à utiliser, pour ce faire, un vocabulaire adapté.</p> <p>Il les encourage à commencer une collection personnelle d'objets à valeur esthétique et affective.</p>	<p>1. Arts visuels</p> <p>Les arts visuels regroupent les arts plastiques, le cinéma, la photographie, le design, les arts numériques.</p> <p>Leur enseignement s'appuie sur une pratique régulière et diversifiée de l'expression plastique, du dessin et la réalisation d'images fixe ou mobiles.</p> <p>Il mobilise des techniques traditionnelles (peinture, dessin) ou plus contemporaines (photographie numérique, cinéma, vidéo, infographie) et propose des procédures simples mais combinées (recouvrement, tracés, collage/montage).</p> <p>Ces pratiques s'exercent autant en surface qu'en volume à partir d'instruments, de gestes techniques, de médiums et de supports variés.</p> <p>Les élèves sont conduits à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leurs projets et leurs réalisations en utilisant un vocabulaire approprié.</p>	<p>1. Arts visuels</p> <p>Conjuguant pratiques diversifiées et fréquentation d'œuvres de plus en plus complexes et variées, l'enseignement des arts visuels (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques) approfondit le programme commencé en cycle 2.</p> <p>Cet enseignement favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques et amène progressivement l'enfant à cerner la notion d'œuvre d'art et à distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés.</p> <p>Pratiques régulières et diversifiées et références aux œuvres contribuent ainsi à l'enseignement de l'histoire des arts.</p>	<p>La Préhistoire et l'Antiquité gallo-romaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Architecture préhistorique (un ensemble mégalithique) et antique (des monuments gallo-romains).</i> - <i>Une mosaïque gallo-romaine.</i> - <i>Peintures de Lascaux ; une sculpture antique.</i> <p>Le Moyen Âge</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Architecture religieuse (une église romane ; une église gothique ; une mosquée ; une abbaye) ; bâtiments et sites militaires et civils (un château fort ; une cité fortifiée ; une maison à colombage).</i> - <i>Un extrait d'un roman de chevalerie.</i> - <i>Un costume , un vitrail, une tapisserie.</i> - <i>Musique religieuse (un chant grégorien) et musique profane (une chanson de troubadour).</i> - <i>Une fête et un spectacle de la culture populaire et nobiliaire (le carnaval , le tournoi).</i> - <i>Une fresque ; une sculpture romane ; une sculpture gothique ; un manuscrit enluminé.</i> <p>Les Temps modernes</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Une architecture royale (un château de la Loire, Versailles), une architecture militaire (une fortification); une place urbaine ; un jardin à la française.</i> - <i>Des poésies de la Renaissance ; un conte ou une fable de l'époque classique.</i> - <i>Une pièce de mobilier et de costume ; un moyen de transport; une tapisserie.</i> <p style="text-align: right;">.../...</p>

Percevoir, sentir, imaginer, créer à l'école maternelle	Cycle des apprentissages fondamentaux	Pratiques artistiques et histoire des arts au cycle des approfondissements 3/5	
<p>• La voix et l'écoute sont très tôt des moyens de communication et d'expression que les enfants découvrent en jouant avec les sons, en chantant, en bougeant.</p> <p>Pour les activités vocales, le répertoire de comptines et de chansons est issu de la tradition orale enfantine et comporte des auteurs contemporains, il s'enrichit chaque année. Les enfants chantent pour le plaisir, en accompagnement d'autres activités ; ils apprennent à chanter en chœur. Ils inventent des chants et jouent avec leur voix, avec les bruits, avec les rythmes.</p> <p>Les activités structurées d'écoute affinent l'attention, développent la sensibilité, la discrimination des sons et la mémoire auditive. Les enfants écoutent pour le plaisir, pour reproduire, pour bouger, pour jouer... Ils apprennent à caractériser le timbre, l'intensité, la durée, la hauteur par comparaison et imitation et à qualifier ces caractéristiques. Ils écoutent des oeuvres musicales variées. Ils recherchent des possibilités sonores nouvelles en utilisant des instruments. Ils maîtrisent peu à peu le rythme et le tempo.</p>	<p>2. Education musicale</p> <p>S'appuyant sur l'apprentissage d'un répertoire d'une dizaine de comptines ou chansons et sur l'écoute d'extraits d'oeuvres diverses, l'éducation musicale au CP et au CE1 conduit les élèves à chanter en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation ; ils apprennent à respecter les exigences d'une expression musicale collective ; ils s'exercent à repérer des éléments musicaux caractéristiques très simples, concernant les thèmes mélodiques, les rythmes et le tempo, les intensités, les timbres.</p> <p>Ils commencent à reconnaître les grandes familles d'instruments.</p> <p>En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient d'une première rencontre sensible avec des oeuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts.</p>	<p>2. Education musicale</p> <p>L'éducation musicale s'appuie sur des pratiques concernant la voix et l'écoute: jeux vocaux, chants divers, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale.</p> <p>Ces pratiques vocales peuvent s'enrichir de jeux rythmiques sur des formules simples joués sur des objets sonores appropriés.</p> <p>Grâce à des activités d'écoute, les élèves s'exercent à comparer des oeuvres musicales, découvrent la variété des genres et des styles selon les époques et les cultures.</p> <p>La perception et l'identification d'éléments musicaux caractéristiques de la musique écoutée prolonge le travail engagé au CP et au CE1.</p> <p>Pratiques vocales et pratiques d'écoute contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts.</p>	<p>.../...</p> <p>- <i>Musique instrumentale et vocale du répertoire baroque et classique (une symphonie ; une œuvre vocale religieuse). Une chanson du répertoire populaire.</i></p> <p>- <i>un extrait de pièce de théâtre.</i></p> <p>- <i>Des peintures et sculptures de la Renaissance, des XVIIème et XVIIIème siècles (Italie, Flandres, France).</i></p> <p>Le XIXème siècle</p> <p>- <i>Une architecture industrielle (une gare). Urbanisme : un plan de ville.</i></p> <p>- <i>Des récits, des poésies.</i></p> <p>- <i>Des éléments de mobilier et de décoration et d'arts de la table (Sèvres, Limoges).</i></p> <p>- <i>Extraits musicaux de l'époque romantique (symphonie, opéra).</i></p> <p>- <i>Un extrait de pièce de théâtre, de ballet.</i></p> <p>- <i>Quelques oeuvres illustrant les principaux mouvements picturaux (romantisme, réalisme, impressionnisme) ; un maître de la sculpture ; un court-métrage des débuts du cinématographe ; des photographies d'époque.</i></p> <p>Le XXème siècle et notre époque.</p> <p>- <i>Architecture : ouvrages d'art et habitat.</i></p> <p>- <i>Des récits, nouvelles, récits illustrés, poésies.</i></p> <p>- <i>Design graphique (une affiche) ; design de transport (un train).</i></p> <p>- <i>Des musiques du 20ème siècle (dont jazz, musiques de film, chansons).</i></p> <p>- <i>Spectacle de mime, de cirque, de théâtre; un extrait d'un spectacle de danse moderne ou contemporaine.</i></p> <p>- <i>Quelques oeuvres illustrant les principaux mouvements picturaux contemporains ; une sculpture ; des oeuvres cinématographiques (dont le cinéma muet) et photographiques ; des oeuvres cinématographiques illustrant les différentes périodes historiques.</i></p>

Maternelle	Premier palier pour la maîtrise du socle commun : compétences attendues fin CE1	Deuxième palier: compétences attendues fin CM2
<p>- adapter son geste aux contraintes matérielles (instruments, supports, matériels) ;</p> <p>- utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation ;</p> <p>- réaliser une composition en plan ou en volume selon un désir exprimé ;</p> <p>- observer et décrire des oeuvres du patrimoine, construire des collections ;</p> <p>- avoir mémorisé et savoir interpréter des chants, des comptines ;</p> <p>- écouter un extrait musical ou une production, puis s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions.</p>	Compétence 1 : la maîtrise de la langue française. L'élève est capable de :	
	<ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié ; - lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus ; - copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée ; 	<ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ; - lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ; - comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ;
	Compétence 2 : la pratique d'une langue vivante étrangère. L'élève est capable de :	
	- comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne. - comprendre des consignes, des mots familiers et des expressions très courantes.	
	Compétence 3 : les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique. L'élève est capable de :	
	<ul style="list-style-type: none"> - situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement ; - observer et décrire pour mener des investigations ; 	<ul style="list-style-type: none"> - lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques ; - exercer des habiletés manuelles, réaliser certains gestes techniques.
	Compétence 4 : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. L'élève est capable de :	
	- commencer à s'approprier un environnement numérique. - utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;	
	Compétence 5 : la culture humaniste. L'élève est capable de :	
	<ul style="list-style-type: none"> - dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts ; - découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays ; - distinguer le passé récent du passé plus éloigné ; - s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage) ; - distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture) ; - reconnaître des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées ; - fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (compositeur, réalisateur, comédien, musicien, danseur). 	<ul style="list-style-type: none"> - dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose ; - interpréter de mémoire une chanson, participer avec exactitude à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples ; - identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures ; - identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde ; - connaître quelques éléments culturels d'un autre pays ; - lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie ; - distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture) ; - reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique ; - exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances ; - pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques ; - inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive.
Compétence 6 : les compétences sociales et civiques. L'élève est capable de :		
<ul style="list-style-type: none"> - respecter les autres et les règles de la vie collective ; - pratiquer un jeu ou un sport collectif en respectant les règles ; - appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes, à l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe ; - participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication ; 	<ul style="list-style-type: none"> - respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ; - respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives ; - prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ; - coopérer avec un ou plusieurs camarades ; 	
Compétence 7 : l'autonomie et l'initiative. L'élève est capable de :		
<ul style="list-style-type: none"> - écouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité ; - échanger, questionner, justifier un point de vue ; - travailler en groupe, s'engager dans un projet ; - se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée ; 	<ul style="list-style-type: none"> - respecter des consignes simples en autonomie ; - montrer une certaine persévérance dans toutes les activités ; - s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ; - soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.). 	